

**VAUGUIÈRES**

**LES GARRIGUES**

**Bientôt 300 camions par jour !**



En bleu, trait plein, le projet de déviation Est de Montpellier qui traverserait Vauguières comme les vignobles AOP des Garrigues et servirait à la desserte de la zone logistique de l'aéroport.

Pour cette desserte, il suffirait que les camions prennent à gauche la D172 en sortant de la zone logistique pour rejoindre le rond point de l'aéroport qui permet la jonction avec la RD 66 puis l'autoroute A709

Des cohortes de poids-lourds vont-elles bientôt traverser Vauguières et les Garrigues ? Sans doute, si l'étude menée par le conseil départemental de l'Hérault se concrétise. Ce dernier travaille sur différents projets de création routière pour assurer la desserte de la zone logistique de l'aéroport Montpellier-Méditerranée. Or, parmi ces projets, il en est un qui se conjuguerait avec le projet de la déviation Est de Montpellier comme indiqué sur la carte ci-contre. Cela signifierait que tout le trafic des poids-lourds entrant et sortant du pôle logistique de l'aéroport traverserait les Garrigues et Vauguières pour aller rejoindre l'autoroute A709 ou pour contourner Montpellier.

**Une autre solution existe**

Soit plus de 300 gros camions par jour. Mais ce ne serait pas le seul flux de véhicules qui passerait par là, viendraient s'y ajouter les voitures des personnels travaillant sur la zone aéroportuaire (logistique et autre) ainsi qu'une part des automobiles venant de la RD66 par le sud.

*(suite page 2)*

**LES GARRIGUES**

**Un collectif qui se fait entendre**



Denise Giner, présidente du collectif des Garrigues

**Le collectif des Garrigues que vous présidez réussit un jeu gagnant-gagnant exemplaire avec des puissants réputés coriaces. Comment faites-vous ?**

Les Garrigues sont une sorte de village gaulois façon Astérix, entouré de dangers. En 1966, nous avons eu la construction de l'autoroute A9 et dernièrement deux chantiers de 4 ans, la LGV et la déviation de l'A9. C'est le foncier agricole qui a payé le plus lourd tribut sous forme d'expropriations qui ont fait perdre à certains leurs maisons et leurs outils de travail. Cela se traitait au cas par cas, de façon individuelle.

*(suite page 2)*

**CARNON**

**Construire l'école de voile en zone de submersion ?**

Le projet de construction de l'école de voile de Carnon en remplacement de l'existant soulève de sérieux problèmes.

Des Carnonnais, regroupés en association pour la défense des avant-ports de Carnon, sont vent debout contre l'édification d'un Yacht club de 700 m<sup>2</sup> à la place des « bulles » actuelles et d'un autre bâtiment de 120 m<sup>2</sup>.

**Respecter les servitudes**

Deux motifs alimentent leur colère.

Le premier est que le projet se trouve en zone de submersion et de déferlement selon des études menées dans le Golfe du Lion. Des plans de prévention des risques d'inondation de communes voisines en tiennent compte, soulignent-ils. Mais celui de Mauguio-Carnon pas encore.

Le second motif tient aux servitudes vis-à-vis des riverains du sud de la rue Samuel Bassaget. Les propriétaires de ces terrains achetés à l'Etat dans les années 40 avaient la garantie et les risques d'être en front de mer... avec vue imprenable sur la mer ! Lors de la création du port de plaisance, d'intérêt général, il leur a été garanti qu'aucun bâtiment ne serait construit sur les avant-ports. Or les riverains font valoir qu'avec la dune de camouflage et sa végétation, c'est une masse de plus de 2000 m<sup>3</sup> et de 7,50 m de haut qui va impacter l'horizon de plus de 150 familles.

**La commune n'est pas propriétaire**

Enfin, cerise sur le gâteau, si l'on ose dire, les riverains contestent, auprès du Préfet, la légalité du permis de construire délivré par

le maire de Mauguio sur la pointe en mer du terre-plein de l'avant-port de Carnon-Ouest. Or, ce terrain relève du domaine public maritime et n'appartient pas à la commune. Elle n'en a que la gestion. ■



**La future école de voile respectera-t-elle les servitudes vis-à-vis des riverains ?**

## Brèves

• **Les vins du Pays de l'Or sont en passe d'être un exemple national.** Nos meilleurs crus sont tous engagés dans la protection des hommes et de l'environnement, sans insecticides ni désherbants chimiques. Mention spéciale à tous ceux qui ont osé la labellisation bio : Château du Ministre, Domaine Décalage, Domaine des Mazes, Domaine de Moulines, Enclos de la Croix, Mas Trinquier. Citoyennes, citoyens, soyez consommateurs, buvez des vins locaux et vertueux qui honorent notre territoire !

• **L'incinérateur de Lunel-Viel traite les déchets que nous ne trions pas.** Une incinération qui n'est inoffensive ni pour la santé et ni pour l'environnement. Les élus du Pays de l'Or ont décidé de s'engager dans la réduction des déchets incinérés avec l'objectif, à terme, de fermer un des deux fours. Faut-il encore convaincre l'ensemble des communes du pays de Lunel, du Pic St Loup et du Pays de Sommières. Face à la résistance notamment du maire de Boisseron, président du syndicat mixte gestionnaire de l'incinérateur, il aura fallu une grande manifestation pour faire bouger un peu les lignes. Un long chemin reste à parcourir !

• **"De grâce, de grâce, monsieur le Promoteur, ne coupez pas mes fleurs..."** « Le petit jardin », magnifique chanson de Jacques Dutronc serait bien d'actualité à Mauguio. Pas moins de 5 permis de constructions d'immeubles sont à l'étude, en lieu et place de maisons et de jardins, mais aussi d'ateliers d'artisans. Mauguio change de visage ! Dans quelques années la « circulade » sera bien triste !

• **Félicitations et bienvenue à Alain Hugues** qui vient d'être élu maire de Saint-Aunès suite à la démission de Marie-Thérèse Bruguière qui retrouve un siège au Sénat.

• **Le site classé du Bosquet à Carnon,** n'a toujours pas de plan de gestion validé pourtant prévu par la loi de 1976. Des crédits pour sa réhabilitation sont régulièrement votés mais pour l'instant les seules actions entreprises sont le fauchage et l'élagage.

## LES GARRIGUES

### Un collectif qui se fait entendre (suite)

La goutte d'eau de trop est venue avec le chantier de l'usine d'enrobés sur 4 hectares de terres agricoles.

La Fabrique Citoyenne a été le lanceur d'alerte qui nous a mobilisés. Il fallait aller très vite pour stopper ce projet toxique. Nous nous sommes donc constitués en collectif.



« Cueillir une salade le matin que les clients dégustent à midi. Une richesse de l'agriculture péri-urbaine que nous devons défendre »

#### Mais comment êtes-vous parvenus à si bien vous faire entendre ?

D'abord parce que tous les habitants du quartier se sont mobilisés. Cela a beaucoup rapproché les gens et ça nous a fait chaud au cœur. S'il fallait mettre la main au portemonnaie, chacun donnait généreusement.

Ensuite, nous avons rencontré un homme de grande qualité : Salvador Nuñez, responsable des travaux de l'autoroute et du chantier de l'usine d'enrobés. Il a senti notre détresse et la confiance entre lui

et nous s'est établie. Il nous a demandé « *Qu'est-ce que vous voulez ?* » Notre réponse : « *L'arrêt du projet de l'usine d'enrobés et la remise en état des 4 hectares de terres agricoles* ».

#### Que vous a-t-il répondu ?

« *Oui* » et il a tenu parole ! C'est une véritable coopération qui s'est instaurée ensuite. Lorsqu'il y avait un problème, il nous recevait dans ses bureaux avec son équipe au Mas des Cavaliers et nous trouvions ensemble une solution.

#### Avez-vous des exemples de problèmes ainsi solutionnés ?

C'est le collectif qui a mandaté un expert agricole pour la remédiation de la zone de l'usine d'enrobage et c'est Vinci qui a payé. La route des Garrigues sortait au ras du nouveau tunnel. Nous avons demandé un tracé moins dangereux et nous l'avons obtenu.

#### Ces chantiers sont terminés. Le collectif reste-t-il actif ?

Oui, le collectif reste très soudé. Aujourd'hui, nous voudrions un rond-point ou un tourne-à-gauche à la jonction de la route des Garrigues et de la RD 189 qui est très dangereuse, des adresses postales - notre maire a dit « *oui* » -, une desserte vers le lycée Champollion plus sûre et plus pratique pour nos enfants, etc.

Les sujets ne manquent pas !

Et puis nous voulons organiser une fête. Nous le méritons bien ! ■

## VAUGUIÈRES

## LES GARRIGUES

### Bientôt 300 camions par jour ! (suite)

Desservir la plate-forme logistique de l'aéroport pourrait se faire aisément et sans créer une nouvelle route en utilisant la RD 179 qui rejoint la RD 66 à la hauteur de l'aéroport et permet de gagner l'autoroute A709 au rond-point du Zénith.

Ce n'est pas nous qui le disons mais la société d'étude Artélia qui a remis un rapport à Montpellier Aéroport dans lequel elle indique que « moyennant des adaptations mineures ce trajet permettrait d'écouler le flot de camions et de voitures

de la zone logistique ».

Le contournement Est de Montpellier pourrait parfaitement s'effectuer avec une connexion au niveau du Zénith sans impacter les terres agricoles et viticoles des Garrigues et de Vauguières.

#### Des efforts traités avec légèreté

Encore une fois, on peut craindre que les mas qui ont fait tant d'efforts pour produire des crus AOP sur notre territoire soient traités avec la plus extrême légèreté. ■

CARNON

## Les puces : une bonne affaire... sauf pour la commune

La commune vient de renouveler la convention d'occupation du domaine public portant sur le parking de Carnon où se tiennent les puces du dimanche et le Luna Park en été. Le bénéficiaire en est l'association Vivacity. Elle verse une redevance de 333 € par « puce » alors que la contribution totale des exposants à cette association s'élève à plus de 2 000 € pour le même événement. Cela doublé d'une organisation déplorable, les exposants étant obligés de faire la queue toute la nuit pour avoir une place !

### Reprenre en régie

Pour la saison d'été, l'emplacement est loué pour la somme forfaitaire de 21 600 € soit environ 5 à 6 € par jour et par manège. Prix comprenant le camping pour les forains le long du canal et le parking pour les camions gratuits. La même surface de terrain rapporte 10 fois plus à la mairie



Les puces, une manne qui échappe à la commune voisine de Palavas.

En 2018, la loi obligera les communes à recourir à des appels d'offres. Une reprise en régie municipale de cet espace est nécessaire. La régie permettrait de créer des emplois, d'engendrer des recettes supplémentaires pour la commune et d'avoir une meilleure gestion de l'utilisation de cet espace pour les puces ainsi qu'un regard sur le choix des attractions pour la saison estivale. ■

## Le legs de la maison Pélissier est-il respecté ?



La maison Pélissier aujourd'hui

Il y a plusieurs années, Madame Pélissier a généreusement légué sa maison du bd de la Liberté à la commune de Mauguio. Elle voulait qu'il soit fait un usage social de ce legs. Au lieu de rester propriétaire et maître d'œuvre d'un projet d'habitat social, la Mairie a cédé ce legs à un bailleur social pour 400 000 €. Cette somme va renchérir d'autant les loyers et les prix de vente des futurs logements. Pour autant, le produit de la vente sera-t-il destiné à un usage social comme souhaité par la légataire ? « Non », a répondu le Maire en conseil municipal. A chacun d'apprécier.

Quant au passage du projet de R+2 à R+3, il inquiète fort le voisinage. ■

## Font de Mauguio déjà 2 millions d'euros engloutis

11 hectares de terres qui devaient être alloués au projet « La Font de Mauguio » ont été déclarés inconstructibles par le nouveau Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI). Achetés 235 000 € l'hectare par la commune et revendus ce prix à l'Or Aménagement, en charge du projet, ils sont aujourd'hui rachetés à l'Or Aménagement par la commune 4 fois moins cher puisqu'inconstructibles. Conséquence, un trou de 2 millions d'€ pour l'Or Aménagement.

### Bombe à retardement

Si on ajoute les frais, les intérêts,... ce sont plus de 3 millions qui se sont ainsi noyés dans la Font de Mauguio ! Par des jeux d'écriture, d'emprunts, de montages juridiques avec les partenaires, tout ceci n'apparaît pas encore dans les comptes de la commune. Ce n'est qu'à la concrétisation du dossier Font de Mauguio, dans quelques années, qu'il faudra payer l'ardoise. Une dette à retardement, un mauvais héritage aussi pour les prochains élus de la commune ! ■

EDITORIAL

L'ouverture du conseil municipal du 02 octobre 2017 s'est faite en présence de Claude Arnaud, maire de Lunel. Un « accord cadre » avec la ville de Lunel nous est alors proposé « *compte tenu de la recomposition éventuelle du paysage intercommunal dans les années à venir* » (sic). Nous avons appris par la presse que Yvon Bourrel s'était rendu au conseil municipal de Lunel pour y signer cet accord cadre, cela quelques mois après avoir diligenté une étude sur l'opportunité éventuelle de rejoindre la métropole. Nous n'avons pas de continuité territoriale avec le pays de Lunel. Donc un rapprochement des intercommunalités ne peut pas s'envisager sans les communes de Lansargues et de Candillargues qui n'ont pas été conviées à la discussion. Ces manières d'agir de notre maire ne font qu'affaiblir l'agglomération du Pays de l'Or.

### Renforcer l'image du Pays de l'Or

Si nous devons nous préserver de l'entrée dans la métropole, il faut renforcer l'image, l'identité et la cohésion du Pays de l'Or et non pas l'affaiblir. Yvon Bourrel a dit que nous avons les taureaux en commun avec Lunel. Demain ira-t-il au conseil municipal de Sète puisque nous y avons les anguilles en commun ? Yvon Bourrel serait-il devenu le chargé de mission de Philippe Saurel pour construire une méga-métropole ? La loi qui régit les métropoles est en contradiction avec l'esprit de la démocratie participative que nous défendons et qui doit être une démocratie de proximité. La métropole éloigne l'élu de l'électeur et du service public. Elle réduit considérablement les compétences de la mairie.

C'est une mort programmée de « la Commune », héritage de notre révolution et sanctuarisée dans la constitution de la 5ème République. Nous aurons très certainement à revenir sur ce sujet dans les mois à venir. Dans tous les cas, le débat devra être largement public, transparent et contradictoire et les choix devront revenir aux citoyens (par voie référendaire par exemple). ■

Daniel Bourguet  
Président de la Fabrique citoyenne  
du Pays de l'Or  @mauguiofabrique

## En prenant 5 étoiles, le camping des Saladelles va perdre ses habitués les plus modestes

À Carnon, l'exploitation du paisible camping des Saladelles vient d'être cédée par l'agglomération du Pays de l'Or au géant du camping 5 étoiles Capfun. Ce dernier compte investir 10 millions d'euros pour la création d'un parc aquatique sur le thème des pirates. Un coup de massue pour les habitués du lieu, au budget modeste, qui ne pourront pas suivre les tarifs à venir. Dans ce camping familial tout le monde se connaissait. Certains venaient depuis 25 voire 30 ans et d'autres y restaient durant six mois de l'année. Terminé, cela ne sera plus possible. Le nouvel exploitant prévoit d'installer 80% de mobil-homes ce qui ne laissera de la place que pour 50 à 60 caravanes contre 350 aujourd'hui. Très inquiets également, les riverains, qui redoutent, entre autres, les trois soirées d'animation par semaine ainsi que le bruit des jeunes pirates.



Le camping des Saladelles demain ?

A l'occasion de cette annonce, les Carnonnais découvrent que les terrains de sports seront intégrés dans le projet Capfun car appartenant à l'agglomération du pays de l'Or. On leur a assuré qu'ils continueraient à pouvoir y accéder. Certains doutent de la pérennité dans le temps d'une telle assurance. ■

## Ça va encore inonder à Carnon Ouest !



La rue du Jeu de Boules, la plus inondable de Carnon !

Les risques d'inondation à Carnon Ouest ne cessent d'augmenter.

En cause, 4 modifications urbanistiques majeures :

- le remblaiement en surélévation de l'espace occupé autrefois par les étangs

qui faisaient le tour de l'actuel port ouest ;

- le comblement de l'ancienne embouchure du grau de Carnon transformé en parking payant ;

- l'inversion de la pente de la rue Samuel Bassaget ;

- l'imperméabilisation des parcelles privées par la création d'immeubles.

Les deux rues les plus concernées sont celles

des Quatre Fondateurs et du Jeu de Boules. En 2014, par endroits, celle-ci était sous 1,12 m d'eau. Qu'en sera-t-il demain ?

Palavas et la Grande Motte disposent de stations de refoulement d'eau pluviale. Pas Carnon. ■

## À Vauguières, l'école a fêté ses 100 ans !

L'école de Vauguières, dont on a fêté le centenaire, a vu passer de nombreuses familles des « écarts » et du centre du village. Elle a été le lien entre les plus ruraux travaillant dans la plaine alentour et les plus citadins allant travailler à l'aéroport ou sur le littoral.

Son édification a duré 5 ans pour cause de guerre. D'une architecture très « 3ème République », elle signe le début de la croissance des besoins scolaires de la commune de Mauguio Carnon résultant de l'augmentation constante de la population de 1905 à nos jours.

La centenaire école de Vauguières, dont la vie est rythmée par les allers et venues des parents, les récréations, les cantines, ses lotos, et sa fête de fin d'année, reste le vecteur de lien social de ce quartier qui a l'air d'un petit village rural.

Pourtant l'étau se resserre : bordée d'une dangereuse route de plus en plus fréquentée menant à une ZAC qui prétend s'étendre côté étang, l'école voit proliférer côté nord (les Garrigues) les liaisons routes, autoroutes et ferroviaires. ■

**Lundi 4 décembre**  
**à 19 h**  
projection du film

Rouge Productions présente

**LA SOCIALE**

un film de Gilles Perret


salle polyvalente à Carnon

*L'extraordinaire histoire de la  
création de la sécurité sociale*

**Remarquable !**

Permanences le jeudi matin, en présence de nos élus, et le dimanche matin de 10 h à 12 h.

Retrouvez l'ensemble de nos activités et notre agenda sur notre site [www.lafabriquecitoyennedupaysdelor.com](http://www.lafabriquecitoyennedupaysdelor.com),

sur  **La Fabrique citoyenne du Pays de l'Or**. Pour nous contacter : [contact@lafabriquecitoyennedupaysdelor.com](mailto:contact@lafabriquecitoyennedupaysdelor.com)